

Législatives/Au terme du premier tour

Les Démocrates en passe de devenir le premier parti de l'opposition ?

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Avec trois élus au premier tour, la formation politique dirigée par Guy Nzouba Ndama fait mieux que le RHM et l'UN.

DES trois formations politiques membres de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), Les Démocrates (LD) est celle qui s'en est le mieux sortie à l'issue du premier tour des élections législatives. Avec trois élus et treize ballottages, l'écurie dirigée par Guy Nzouba Ndama présente, en effet, une meilleure mine que celles du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM) de Barro Chambrier et de l'Union nationale (UN) de Zacharie Myboto. Vu qu'au décompte, le RHM enregistre un élu au 3e siège du département de l'Ogooué et des Lacs et que neuf de ses candidats sont qualifiés pour le second tour. Tandis



Photo : LLIM

Martial Fouty Frately élu député LD au 1e siège du département de la Basse-Banio.

que l'UN s'en tire seulement avec cinq ballottages. Un bien pâle bilan pour cette formation politique dont plusieurs cadres auront mordu la poussière. Notamment le secrétaire national en charge du Budget, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, au 2e arrondissement de la commune d'Akanda. Et le secrétaire exécutif adjoint chargé des élections, Paul Marie Gondjout Ndjambiempo, au premier arrondissement de la commune de Lambaréné.

Et rien n'indique que l'UN pourrait avoir un élu à la prochaine Assemblée nationale. Vu que quatre de ses porte-étendards sont en ballottages défavorables. Et que, bien qu'étant arrivé en première position au 1er siège du département de l'Okano avec 36,87% des suffrages exprimés, Maxime Minault Ebeyard Zima, pourrait pâtir d'une éventuelle alliance entre les candidats du Parti démocratique gabonais (PDG), Louis Philippe Mve Nkoghe, de



Photo : Bandoma/L'Union

Au soir du 27 octobre prochain, Guy Nzouba Ndama devrait diriger le premier parti de l'opposition.

Démocratie nouvelle (DN), Jonathan Ntoutoume Ngome, et du Parti gabonais du centre indépendant (PGCI), M. Eyeghe Nteme. Étant entendu qu'il ne dispose pas d'un réservoir de voix suffisamment large pour faire face à cette éventualité. Même bénéficiant du report des voix (9,96%) obtenues par le candidat de LD, pas sûr qu'il siège au palais Léon Mba. Dans la mesure où son adversaire PDG au second tour a recueilli 23,28% des suffrages expri-

més, à l'issue du premier. Et que, dans le même temps, ceux de DN et PGCI s'en sont tirés avec 22,11 et 6,39% des voix. Reste que toutes ces hypothèses pourraient se heurter aux particularités électorales locales. Notamment l'instabilité de l'électorat, peu respectueux des consignes de vote. Quoiqu'il en soit, au soir du 27 octobre prochain, la moisson pourrait s'avérer plus fructueuse pour LD. D'autant que, forts de leurs scores, trois de ses repré-

sentants pourraient franchir les portes de l'Assemblée nationale. Il s'agit, entre autres, de Boris Messmin Wada Ngabikoumou (45,52%) au département de Lekoko, Jonathan Ignoumba (45,64%) à Mongo et Paul-Guy Mbembo Moubondze (43,30%) au 1er siège du département de la Lolo-Bouenguidi, dans la province de l'Ogooué-Lolo. C'est dire qu'au sortir des législatives, LD devrait être la première force de l'opposition. Ce qui pourrait déboucher sur un changement de rapport de forces au sein de ce pan de l'échiquier politique national. Tout en soulevant la question de la légitimité de Guy Nzouba Ndama à la tête de cette formation politique. Vu qu'il n'aura pas réussi, cette fois-ci, à se faire élire député. En se faisant battre, au 2e arrondissement de la commune, par le candidat du PDG Jean Massima avec un score de 42,21% contre 51,51%.

2e tour des législatives/Lébamba

Un scrutin indécis ?

IMM
Lébamba/Gabon

A Lébamba, chef-lieu du département de la Louetsi-Wano, le porte-étendard du Parti démocratique gabonais (PDG), Hilaire Machima, va, au deuxième tour, affronter, dans un duel encore indécis, celui du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM), Célestin Boudjanga. Le candidat du PDG, au terme du dépouillement, a recueilli 45,37 % des suffrages exprimés contre 23,66% pour son adversaire. Un avantage assez confortable qui devrait lui permettre d'aborder, avec confiance, le second tour. D'autant que la partie ne



Photo : IMM

Vue du déroulement du scrutin au premier tour.

s'annonce pas du tout facile. Vu qu'il pourrait faire face à un front uni des candidats de l'opposition. En effet, après avoir pris part en rangs dispersés à ce scrutin du premier tour, ces derniers ne cachent pas leur volonté d'unir leurs

forces, de manière à lui barrer la route de l'Assemblée nationale. Vu que, selon eux, il est plus que temps que le siège de leur localité sorte de l'escarcelle du parti au pouvoir. Et, dans cette optique, arrivé en troisième position



Photo : IMM

Les Louvanois sont encore appelés aux urnes le 27 octobre prochain.

avec 12,85% des voix, le candidat du Parti social démocrate (PSD), Guy Amour Moutoucky, pourrait faire pencher la balance d'un côté ou d'un autre. C'est dire que le second tour des législatives dans cette partie du pays paraît, aux yeux

de certains, assez hasardeux pour les deux challengers. Quoiqu'il en soit, le député sortant, Hilaire Machima, entend venir à bout de l'adversité en misant sur la pertinence de son discours, qui invite les Louvanois à

l'unité. Et à "soutenir sans relâche la politique de réforme, de rupture et de développement impulsée par le président de la République Ali Bongo Ondimba". Reste que les Louvanois pourraient se souvenir des actes de solidarité et de développement que le député sortant a toujours posés sur le terrain. Ce qui est un avantage considérable dans une localité où, très souvent, l'aura d'un acteur politique repose sur sa capacité à soulager ses concitoyens et à initier des actions allant dans le sens de l'amélioration du vivre-ensemble. Mais qu'en sera-t-il au soir du 27 octobre prochain ? Attendons de voir.

Le monde politique en deuil

Saulnerond Mapangou tire sa révérence à 85 ans

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

L'ANCIEN député de Mouila, et ancien membre du gouvernement, Jean-Bernard Saulnerond Mapangou, est décédé le 11 octobre dernier, à la polyclinique El Rapha de Libreville. A 85 ans. L'illustre disparu était un grand commis de l'Etat gabonais. Sorti de l'Institut des Hautes études d'Outre-Mer à Paris (France), il a

d'abord servi dans l'administration coloniale de l'Afrique équatoriale française (AEF). Précisément à Fort-Lamy au Tchad. Puis, une fois l'Indépendance acquise, il regagne le Gabon, et intègre le ministère des Affaires étrangères, à la direction des Affaires administratives et consulaires. Dans l'administration civile, il servira en qualité de gouverneur (appelé autrefois "préfet"), dans quatre des neuf provinces de notre pays. Il sera ensuite nommé Haut-commissaire à la Santé.



Photo : D.R

Jean-Bernard Saulnerond Mapangou.

Cette brillante carrière administrative va connaître sa consécration dans les années 70, avec son entrée au gouvernement. Il siège par la suite dans plusieurs équipes gouvernementales du Premier ministre Léon Mebiame Mba. Notamment aux postes de secrétaire d'Etat aux Travaux publics, ministre des Participations et des Relations avec les Sociétés d'Etat, ministre de l'Intérieur. Avant d'être porté à la tête de la Cour des comptes. Jean-Bernard Saulnerond Mapangou aura également

occupé les fonctions de directeur général de la compagnie nationale Air Gabon, et de la société Pizo Shell, spécialisée dans la distribution des produits pétroliers. C'est finalement au début des années 90 qu'il est élu député à l'Assemblée nationale pour le compte de la 8e Législature, au siège unique de Mouila, avant de devenir membre du Conseil national de la communication (CNC). Saulnerond Mapangou était détenteur de plusieurs distinctions honori-

fiques. Au début des années 2000, il quitte la scène politique pour se consacrer à sa fondation, un établissement secondaire privé. De même, il s'initie à l'écriture, avec la publication, en 2006, de son œuvre autobiographique, "Sur les chemins de ma vie : témoignage d'un fils du Gabon", publié par les Éditions Raponda Walker. "Ce vaillant fils de Mouila" s'est éteint en laissant une veuve et plusieurs descendants.